

# Architectes



© 2014 Les Echos Publishing

Paul Andreu (l'aéroport Charles de Gaulle, un musée de la mer à Osaka, un gymnase à Canton, un centre musical à Shanghai, l'Opéra de Pékin, entre autres ...) a pré-réservé son adresse internet en utilisant l'extension « .archi », et vous ? Voici la teneur de la campagne promotionnelle soutenue par l'Union internationale des architectes (UIA) pour la création, au niveau mondial, de ce nom de domaine exclusivement réservé aux architectes et à leurs organisations (agences, écoles...).

Selon l'UIA, l'extension « .archi » contribuera à assurer plus de clarté et de transparence pour les architectes, plus de visibilité sur internet pour les organisations professionnelles et une garantie pour les clients.

À compter du 8 avril prochain, les architectes diplômés pourront donc réserver leurs adresses sur le site de l'extension gérée par la société française Starting Dot, [dot-archi.com](http://dot-archi.com), moyennant une somme de 48 € par an. Les pré-réervations sont toutefois déjà ouvertes aux architectes qui souhaitent obtenir le nom de site internet qu'ils désirent, associé au « .archi ». Les premiers arrivés étant les premiers servis. Sachant cependant qu'un droit de priorité est accordé aux propriétaires de marques déposées, aux représentants de sociétés et d'organisations, ainsi qu'aux architectes qui désirent utiliser leur patronyme comme nom de site.

© 2014 Les Echos Publishing